

*Les ateliers initiatiques*



*pendant le Festival de la Broderie*

## *Bulletin d'inscription pour l'atelier :*



*Broderie aux rubans «Fleurs des champs»*

*Samedi 30 septembre 2017 de 11h à 13h*

*Durée : 2h - Pour tous - Limité à 8 personnes - 35€ matériel compris  
animée par Carole MAGNE*

<i>Nom :</i>		<i>Prénom :</i>	
<i>Téléphone :</i>		<i>Email :</i>	
<i>Intitulé de l'atelier :</i>	<i>Prix :</i>	<i>Nombre de participants :</i>	<i>Total :</i>
<i>Broderie aux rubans</i>	35€		

*Signature :*

*Date + signature + mention «lu et approuvé»*

### *Comment s'inscrire à cet atelier ?*

*1 - Imprimer cette feuille d'inscription (2 feuilles : bulletin d'inscription + procédure et règlement)  
Lire attentivement la procédure.*

*2 - Remplissez le bulletin d'inscription bien lisiblement, sans oublier de mettre votre adresse e-mail  
et votre n° de téléphone.*

*Calculez le montant total de votre inscription (35€ x le nombre de participants).*

*3 - Renvoyer cette inscription par la poste accompagnée par votre règlement à l'ordre de :  
Carole MAGNE*

*à l'adresse suivante : Christine HAY - 4, rue du Grenier à Sel - 60000 BEAUVAIS  
avant le 23 septembre 2017*

*Votre règlement sera encaissé le jour de votre participation à l'atelier choisi.*

*Pour tous renseignements contacter : Christine HAY par téléphone ou sms au : 06 31 91 98 34  
ou par email : [auchatquidort@sfr.fr](mailto:auchatquidort@sfr.fr)*



## Procédure et Règlement des inscriptions aux ateliers du Festival

Les bulletins des inscriptions aux ateliers du Festival seront diffusés et téléchargeable sur le site officiel du Festival de la Broderie de Compiègne : [festivalbroderie.fr](http://festivalbroderie.fr)

### PROCÉDURE :

- 1 - Les « **Bulletins d'inscriptions aux ateliers du Festival** » sont disponible :  
(1 bulletin d'inscription par atelier)  
**soit** à télécharger sur le site Internet (sous chaque présentation) : [festivalbroderie.fr](http://festivalbroderie.fr)  
**soit** remise par e-mail en pièce jointe. Pour cela contactez, Christine HAY : [auchatquidort@sfr.fr](mailto:auchatquidort@sfr.fr)
  - 2 - Imprimer et remplir lisiblement le bulletin d'inscription et le faire parvenir aux organisateurs par courrier postal accompagné d'un règlement par chèque (celui-ci sera encaissé le jour du déroulement de l'atelier).  
Chèque à l'ordre de : **L'animatrice de l'atelier**  
**Bulletin d'inscription (rempli) et chèque à envoyer chez : HAY Christine - 4, rue du Grenier à sel - 60000 BEAUVAIS**
  - 3 - Suite à la réception par la poste du bulletin d'inscription, il sera envoyé par e-mail en pièce jointe au participant une « **Confirmation d'inscription** » à imprimer.
  - 4 - **Le jour J**, le participant devra se munir de la **confirmation d'inscription** + d'une **pièce d'identité à son nom**.
  - 5 - Dans l'enceinte du Festival, un stand « **Ateliers du Festival** » sera à la disposition des participants.
  - 6 - 5 minutes avant le début de l'atelier, chaque participant devra se présenter à l'hôtesse muni de la **confirmation d'inscription** + **une pièce d'identité à son nom**.
  - 7 - L'hôtesse guidera les participants jusqu'à la salle où va se dérouler l'atelier.
- Pour plus de renseignements contactez : **Christine HAY**, par téléphone ou sms : **06 31 91 98 34** ou par e-mail : [auchatquidort@sfr.fr](mailto:auchatquidort@sfr.fr)

### RÈGLEMENT :

Les organisateurs du Festival de la Broderie de Compiègne 2017 vous informe que :

- Le Lions Club Royal-Lieu par le biais de **Mr LEROUX Patrick** (membre du Lions Club Royal-Lieu et organisateur du Festival) prend en charge les règlements des inscriptions aux ateliers pour le Lions Club Royal-Lieu . **Mme HAY Christine** (coordinatrice du Festival) prend en charge les inscriptions aux ateliers faites par Internet ou par téléphone.

### IMPORTANT :

- Ne pourront être **prises en compte que les inscriptions aux ateliers faites avant le 23 septembre 2017**.  
Au-delà de cette date nous ne prendrons pas le risque que les confirmations d'inscriptions (envoyés par e-mail et à imprimer) ne parviennent pas aux participants à temps.
- Ne pourrons être **prises en compte et validées que les inscriptions aux ateliers envoyées par courrier postal et accompagnées de leur règlement**.
- Sur le stand « **Ateliers du Festival** », ne pourront être **valables que les confirmations d'inscriptions imprimés et présentés uniquement par le participant (personne nommée sur le confirmation) muni d'une pièce d'identité (obligatoire)**.
- Nous conseillons aux participants des ateliers, de **remplir bien lisiblement le bulletin d'inscription** et de ne pas omettre **de nous donner une adresse e-mail correcte et un numéro de téléphone portable**.
- Les coordonnées des participants seront préservées (non diffusées) et détruites à la fin du Festival de la Broderie.

### ANNULATION :

Le participant **peu annuler son inscription et récupérer son règlement (sans justificatif) jusqu'à 3h avant l'horaire prévu de l'atelier** auquel il c'est inscrit.

Si **le participant n'assiste pas à un atelier sans avoir annuler au préalable son inscription**, nous serons dans l'obligation d'**encaisser son règlement** comme-ci celui-ci avait participer.

Pour annuler votre inscription, contacter : **Christine HAY**, uniquement par téléphone ou sms : **06 31 91 98 34**

### LE JOUR J DE L'ATELIER :

Tous les **participants devront se présenter** sur le stand « **Ateliers du Festival** » 5 minutes avant l'heure de début de l'atelier.

**Une hôtesse guidera les participants jusqu'à la salle où se déroulera l'atelier.**

Les participants disposeront de commodités adaptés au temps passé dans l'atelier (eau, mouchoirs, wc à proximité).

Nous demandons aux participants de bien respecter l'heure de début des ateliers, mais aussi de prendre garde de sortir de l'atelier à l'heure prévue, afin de ne pas retarder l'atelier suivant.

De bien éteindre les téléphones portables pendant toute la durée de l'atelier.